



Groupe de travail immobilier du 1^{er} juin 2017

Coup d'accélérateur sur les fusions !

Préalablement à la tenue de ce GT les représentants des personnels de toutes les organisations syndicales avaient demandé le report du CHSCT programmé le 18 juin ainsi que le report du GT du jour. En effet, certains dossiers immobiliers, notamment celui de la fusion SIP Amont/Centre, apparaissaient comme non-aboutis. En réponse, la Direction a accepté de reporter le CHSCT, tout en maintenant ce GT, mais en retirant de l'ordre du jour le SIP Amont/Centre. Dès lors, et après avoir consulté nos adhérents des services concernés, FO a décidé de se rendre à ce groupe de travail afin d'y relayer les attentes des personnels. Rappelons que ce GT ne traite que des aspects immobilier de l'installation des futurs SIP et SIE et que le vote sur ces projets n'aura lieu qu'au prochain CHSCT.

FODGFIP rappelle aussi que si le projet immobilier peut apparaître conforme aux attentes des personnels, FODGFIP reste opposé à ces fusions de services.

SIP BX NORD EST /SUD EST

FO a relayé la demande des agents concernant une cloison semi-vitrée entre le bureau secteur et le bureau recouvrement. La porte sera conservée.

Pour la cellule CSP, FO a demandé le nombre d'armoires et leur localisation . La Direction va examiner cette demande.

Sanitaires : la Division BLI est saisie pour trouver une solution

FO a demandé une visite du médecin de prévention pour vérifier la luminosité des bureaux d'angles.

SIP TALENCE ET PESSAC

FO a relayé les attentes suivantes :

-la porte existante dans le couloir sera maintenue afin de réduire les nuisances phoniques et thermiques

-répartition équitable des sanitaires hommes/femmes. Le dossier est transmis à l'inspecteur hygiène et sécurité pour avis.

SIE MERIGNAC/LE BOUSCAT

Le problème d'acoustique constaté sera traité lors des travaux du SIE

Ambiance lumineuse dans les bureaux "Transverses" et RAR" sera examinée à la demande de FO lors d'une visite des médecins de prévention

Les demandes précédentes des agents ont été prises en compte.

Plus généralement, à la demande de FO sur les cotations des plans, la Direction s'engage à respecter les distances légales et les évacuations incendie.

Si une quelconque cotation n'était pas respectée, n'hésitez pas à nous faire remonter l'information.

NOUVEAU CENTRE DE LEPARRE

Le permis de construire a été déposé et signé fin avril. La construction ne pourra démarrer avant un délai de cinq mois minimum. Achèvement des travaux en 2018.

FO a relayé les demandes suivantes :

-installation d'une borne électrique sur le parking

-création d'un abri vélo

-une cloison vitrée ou semi-vitrée entre la caisse et le recouvrement.

La Direction indique que ces demandes seront transmises à la Direction générale qui pilote le projet. Suite à la question de FO, la Direction précise qu'une partie du parking sera réservée aux agents.

Questions diverses

CFP LIBOURNE rue Paul Bert la Direction indique que le protocole de désamiantage a été réalisé.

Mériadeck : le médecin de prévention et l'assistant de prévention sont passés au 2ème étage. Une visite de l'inspecteur santé sécurité au travail est prévue le 6 juin.

la future salle de réunion devrait être livrée fin février 2018. Elle sera modulaire et pourra accueillir 120 personnes

Un commissaire de la Centrale viendra étudier les accès aux bâtiments et par la même occasion la sécurisation de la caisse de la cité administrative installée provisoirement dans un bungalow.

Cité administrative de BORDEAUX Le désamiantage entraînera le déplacement des agents dans d'autres espaces de la cité et dans des bungalows. Le dossier sera présenté en CHSCT.

FO a demandé les solutions envisagées à l'occasion du désamiantage du restaurant administratif. La Direction a retenu la solution de restauration dans la cafétéria.

FO restera vigilant sur le protocole appliqué.

FO a signalé le dysfonctionnement des portes de parking.

Les brise-soleil seront enlevés cet été.

Demande que soient communiquées au CHSCT les fiches de poste des agents du service sécurité.

LANGON

Concernant les marches cassées, la Direction indique qu'une demande de devis est en cours.

Concernant la climatisation une demande a été envoyée au prestataire en charge de l'entretien du système et il devra vérifier la fixation des blocs de climatisation dans tous les bureaux.